



PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de
la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou
autres dispositifs de formation (*dont
compétence(s) professionnelle(s) non
validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

*Accessibilité aux personnes en situation
de handicap*

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée
par la signature d'un contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation avec une
entreprise dont le secteur d'activité
correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la
langue française (à l'écrit et à l'oral)
ainsi qu'en Mathématiques

Nom des certifications permettant
l'accès :

BAC PRO MEE
BAC PRO ICCER
BAC PRO MFER
BAC PRO MELEC
BP MIGCS
BAC S
BAC STI2D

Pour toute autre certification, contacter
le CFA pour vérification des conditions
d'admissibilité

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après
positionnement à l'entrée en
formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Evreux

BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE

Option A : Génie Climatique et Fluidique

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du brevet de technicien supérieur « Fluides Énergies Domotique » (FED) est un technicien supérieur de bureau d'étude, de mise en service. Il doit mener son travail de manière autonome et assurer in fine des responsabilités d'encadrement et de coordination.

Le champ d'activité du technicien supérieur titulaire de l'option A ("génie climatique et fluidique") est essentiellement centré sur les installations CVC (chauffage, ventilation, climatisation) et sanitaire dans le bâtiment. Il devra maîtriser différents domaines tels que l'énergie thermique, l'hydraulique, l'aérodynamique, l'acoustique, la maintenance, l'électrotechnique, la régulation, la gestion de l'énergie et les réglementations.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Technicien de bureau d'études techniques
- Technicien de mise en service
- Chargé d'affaires

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Analyse et définition d'un système

- Analyser les besoins d'un client
- Analyser un système
- Décoder et élaborer des plans et des schémas
- Recueillir et traiter l'information

Physique-chimie associées au système

- Analyser une solution technique dans son contexte
- Raisonner, démontrer, argumenter
- Exercer son esprit d'analyse
- Extraire et organiser l'information utile
- Maîtriser les différentes étapes des démarches scientifique et expérimentale
- Mettre en œuvre une démarche de résolution en autonomie pour la compréhension d'un système technique industriel

Intervention sur les systèmes

- Mettre en œuvre des outils numériques de pilotage
- Réaliser des essais, des mesures
- Vérifier, adapter les performances d'un système

Conduite de projet

- Analyser les besoins d'un client
- Concevoir des solutions technologiques
- Décoder et élaborer des plans et des schémas
- Appliquer les réglementations en vigueur
- Déterminer des prix ou des coûts aux différentes phases d'avancement d'une opération
- Etablir et mettre à jour un planning
- Ecouter, dialoguer, argumenter
- Elaborer et utiliser un support de communication
- Négocier
- Elaborer une offre commerciale

Rapport d'activités en milieu professionnel

- Déterminer des prix ou des coûts aux différentes phases d'avancement d'une opération
- Organiser, animer une équipe
- Recueillir et traiter l'information
- Ecouter, dialoguer, argumenter
- Elaborer et utiliser un support de communication
- Négocier

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :
2 semaines en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?
Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...) :



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...) :

- Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
- Prévention aux risques électriques
- Prévention des risques liés au travail en hauteur
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux :

- Mathématiques / Sciences
- Culture générale et expression
- Anglais
- Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP 38361 enregistré le 11/12/2023)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- BACHELOR Chargé d'affaires
- LICENCE PRO Gestion et Maintenance des Installations Energétiques
- LICENCE PRO Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et D'Energie
- LICENCE PRO Maintenance et Technologie : Organisation de la Maintenance
- LICENCE PRO Métiers de l'Electricité et de l'Energie